

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

Artimus Participations SAS SAS personne morale liée à Nordine Hachemi, Président Directeur Général de Kaufman & Broad SA

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : KAUFMAN & BROAD SA

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 31 mai 2017

LIEU DE LA TRANSACTION : Euronext Paris

NATURE DE LA TRANSACTION : Acquisition d'action dans le cadre d'un versement de dividendes en actions

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : FR0004007813

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 30.1300 Euro

VOLUME : 123 019.0000

INFORMATIONS AGREGES

PRIX : 30.1300 Euro

VOLUME : 123 019.0000

TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS : NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 02 juin 2017

COMMENTAIRES :

La société Artimus Participations, société détenue par certains salariés et dirigeants de Kaufman & Broad SA, effectue cette déclaration en qualité de personne étroitement liée à M. Nordine Hachemi, Président-Directeur général de Kaufman & Broad SA. M.Nordine Hachemi détient, directement et indirectement, environ 25% d'Artimus Participations.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."